



Affaires indiennes et du Nord Canada

Rapport 2002 des pertes causées par les incendies

mai 2004

Destinataire :

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)

Auteur :

*Équipe d'intégration des services de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour le MAINC,
Administration centrale*



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Canada

Table des matières

1.0	Introduction.....	1
2.0	Pertes de vie et blessures.....	2
3.0	Incendies signalés	6
4.0	Pertes matérielles	7
4.1	Généralités	7
4.2	Logements.....	7
4.3	Bien immobiliers appartenant aux bandes, au gouvernement fédéral et autres.....	8
5.0	Causes d'incendies	9

This report is also available
in English under the title:

Indian and Northern Affairs Canada
Fire Loss Report 2002

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport contient des statistiques relatives aux pertes causées par les incendies dans les collectivités des Premières nations pendant l'année civile 2002, statistiques étayées de données comparatives des années précédentes. Celles-ci ont été interprétées et analysées en conformité avec les méthodes de rapport utilisées les années précédentes. Il convient de souligner que ce rapport est fondé uniquement sur l'information fournie par les Premières nations participantes. Par conséquent, le rapport ne brosse peut-être pas un tableau complet de la situation. Il est difficile d'évaluer le taux de participation des Premières nations. Celui-ci s'est amélioré dans certaines régions, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres.

Les statistiques sur les pertes causées par les incendies sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Des comparaisons ont été faites entre les pertes causées par les incendies durant les années antérieures pour en dégager les tendances. Le rapport ne tient pas compte des pertes imputables aux incendies se rapportant aux industries forestière, minière, pétrolière ou gazière.

Le tableau qui suit présente un résumé des statistiques de 2002 :

Catégorie	Quantité	Taux de variation par rapport à l'an dernier	Moyenne des dix dernières années	Taux de variation par rapport à la moyenne des 10 dernières années
Décès	12	-8 %	19,3	-32 %
Blessures	52	+247 %	30	+173%
Valeur des pertes	28 millions de dollars	+205 %	12,5 millions de dollars	+230%

Le nombre de décès imputables aux incendies en 2002 a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, et est largement inférieur à la moyenne des dix dernières années. Cependant, le nombre de blessures a augmenté considérablement.

L'importante augmentation des pertes matérielles par rapport à l'année précédente est imputable à un incendie qui s'est déclaré dans une école de Fort Albany, provoquant des pertes d'une valeur de 13 millions de dollars. Si on ne tient pas compte de cet incident, la valeur des pertes s'élève à environ 15 millions de dollars. Ce chiffre est relativement élevé par rapport à la moyenne des dix dernières années. Alors que les incendies criminels semblent constituer un problème grandissant, on note également un grand nombre d'incendies d'origine suspecte ou inconnue.

On observe une tendance accrue de la part des services locaux d'incendie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, à intervenir dans des cas d'urgence, comme des urgences médicales, des accidents de la route et ainsi de suite. Cela fait en sorte que les appels pour des incendies ne sont plus qu'une partie de la responsabilité des services d'incendie, comme en fait foi le nombre élevé d'interventions déclarées comparativement au nombre d'incendies déclarés.

2.0 PERTES DE VIE ET BLESSURES

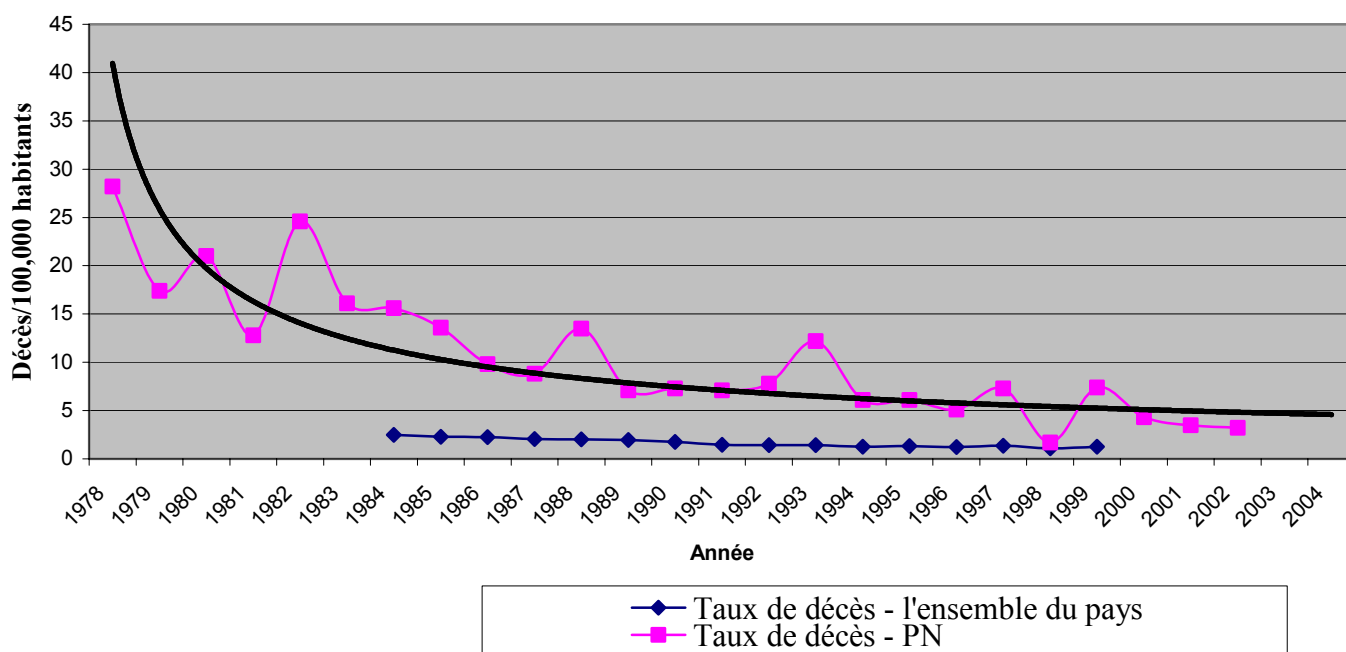
En 2002, douze personnes vivant dans des réserves (douze adultes) ont perdu la vie dans des incendies. Ce nombre est plus bas que celui de 2001, qui était de treize personnes (un enfant et douze adultes). Le nombre de blessures causées par des incendies est, pour sa part, passé de 21 (1 enfant et 20 adultes) à 52 (15 enfants et 37 adultes).

Dans les collectivités des Premières nations, le taux de mortalité imputable à des incendies, c'est-à-dire le nombre de décès pour 100 000 habitants, s'est établi à 3,2 en 2002. De façon générale, ce taux affiche une tendance à la baisse, exception faite des brusques hausses enregistrées en 1988 et en 1993. Le taux de 2002 représente une baisse continue, mais il demeure toujours plus élevé que le taux de 1998, qui est de 1,7. Il est 2,5 fois supérieur à la moyenne canadienne de 1,27 enregistrée en 1999 (dernières données disponibles), qui est jugée élevée parmi les pays industrialisés. La moyenne canadienne des dix dernières années est de 1,36 décès pour 100 000 habitants.

Au cours des vingt dernières années, il y a eu réduction du taux de mortalité imputable à des incendies dans les collectivités des Premières nations. On constate toutefois que le taux a tendance à se stabiliser. Comme c'était le cas au cours des années précédentes, la plupart des décès surviennent dans des habitations, ce qui signifie que ces incendies sont plus susceptibles de causer la mort que les autres.

La figure 1 montre les taux annuels de mortalité imputable à des incendies au cours des vingt-quatre dernières années. Pendant cette période, le taux de mortalité a fluctué, mais en moyenne, il a diminué d'environ 8 % par année.

Figure 1. Taux de décès dus à des incendies, PN (1978-2002)



Le tableau 1 donne une ventilation par année des blessures et des décès déclarés, causés par des incendies, pour des enfants et des adultes, de 1978 à 2002.

Table 1. Décès dus à des incendies et blessures (PN 1978-2002)

Année	Décès dus à des incendies			Blessures dus à des incendies		
	Adultes	Enfants	Total	Adultes	Enfants	Total
1978	21	34	55	14	3	17
1979	25	9	34	15	5	20
1980	27	14	41	9	7	16
1981	17	8	25	7	3	10
1982	30	18	48	17	10	27
1983	22	16	38	13	2	15
1984	28	10	38	10	4	14
1985	28	6	34	8	4	12
1986	17	9	26	8	6	14
1987	13	10	23	18	1	19
1988	15	22	37	22	13	35
1989	15	4	19	17	7	24
1990	16	4	20	24	7	31
1991	14	6	20	11	4	15
1992	16	7	23	19	4	23
1993	18	19	37	11	9	20
1994	13	6	19	14	6	20
1995	13	7	20	22	5	27
1996	11	6	17	9	5	14
1997	16	9	25	38	7	45
1998	5	1	6	26	7	33
1999	15	12	27	27	11	38
2000	9	7	16	27	3	30
2001	12	1	13	20	1	21
2002	12	0	12	37	15	52

Les figures 2 et 3 fournissent les mêmes données sous forme de graphique à barres.

Figure 2. Décès déclarés (1978-2002)

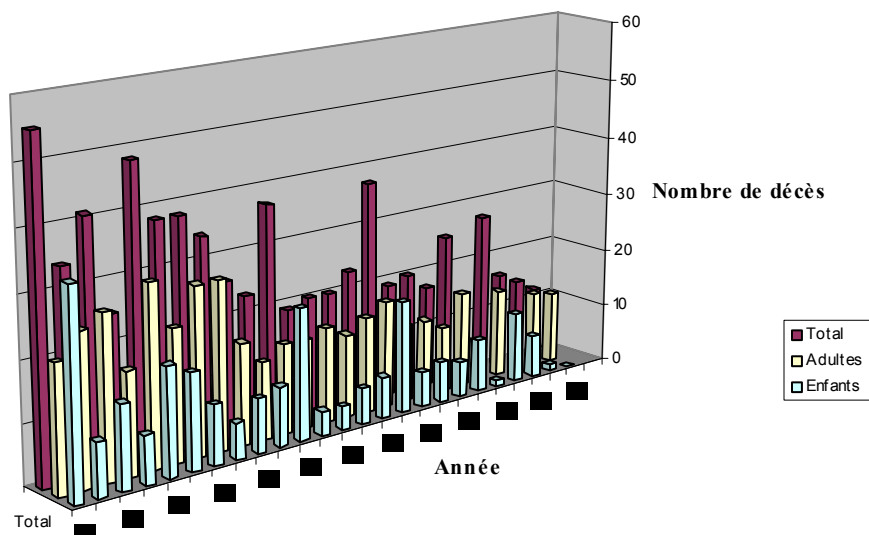
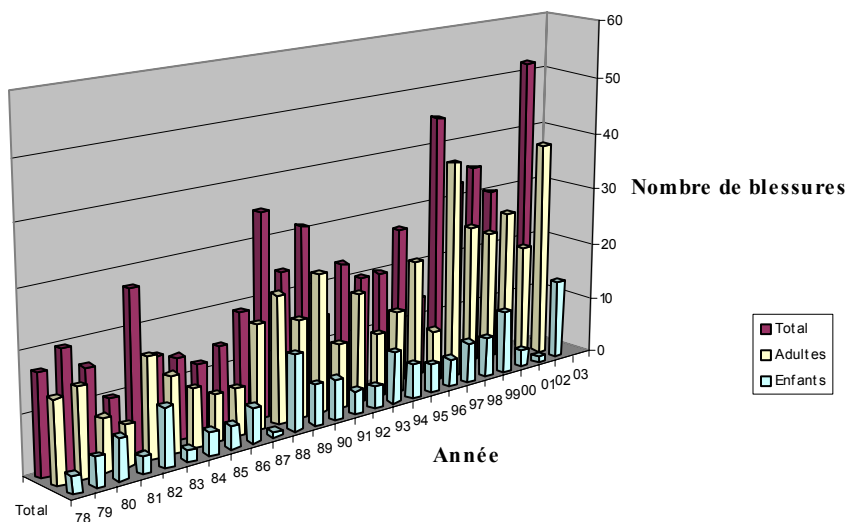


Figure 3. Blessures déclarées (1978-2002)



Le tableau 2 fournit des données par province sur le nombre d'interventions, le nombre d'incendies déclarés, la valeur estimative des pertes matérielles, le nombre de blessures subies par des adultes et des enfants ainsi que le nombre de décès d'adultes et d'enfants pour 2002.

Tableau 2
Pertes signalées imputables aux incendies
Classement par province et territoire

Province ou territoire	Nombre d'interventions signalées <i>* voir la note</i>	Nombre d'incendies signalés	Incendies signalés avec pertes financières	Valeur estimée des pertes financières	Blessures		Décès	
					Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
<i>Terre-Neuve</i>	1	1	1	30 000 \$	0	0	0	0
<i>Nouveau-Brunswick</i>	16	16	16	2 030 500 \$	0	0	0	0
<i>Nouvelle-Écosse</i>	12	12	19	284 300 \$	1	2	2	0
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	0	0	1	0 \$	0	0	0	0
<i>Québec</i>	23	23	23	2 337 900 \$	1***	1***	1	0
<i>Ontario ****</i>	1060	210	210	15 315 662 \$	14	2	2	0
<i>Manitoba</i>	456	400	23	1 727 500 \$	1	0	3	0
<i>Saskatchewan</i>	19	19	19	1 142 200 \$	0	0	0	0
<i>Alberta **</i>	126	126	99	3 396 636 \$	3	2	2	0
<i>Colombie-Britannique</i>	113	101	39	1 516 100 \$	17	8	2	0
<i>Yukon</i>	0	1	1	100 000 \$	0	0	0	0
TOTAL	1826	909	451	27 880 798 \$	37	15	12	0

* **Le niveau de détails fournis dans les rapports varie.** Une « intervention » signifie que les services d'incendie ont été appelés à se rendre sur les lieux d'un incident, qu'il y ait ou non incendie ou pertes financières. Certaines Premières nations déclarent toutes les interventions, y compris les fausses alarmes, les accidents de la route, les feux d'herbe, etc., alors que d'autres ne déclarent que les incendies entraînant des pertes financières.

** Les statistiques sur les incendies pour l'Alberta sur les Premières nations ont été fournies par le bureau du commissaire des incendies, Alberta Labour. Elles ne tiennent pas compte des feux d'herbe, de broussailles et de forêt.

*** Le nombre d'enfants et d'adultes n'a pas été précisé; on suppose qu'un enfant et un adulte ont été blessés.

**** 13 M\$ de ces 15,3 M\$ sont imputables à l'incendie qui s'est déclaré dans l'école de Fort Albany.

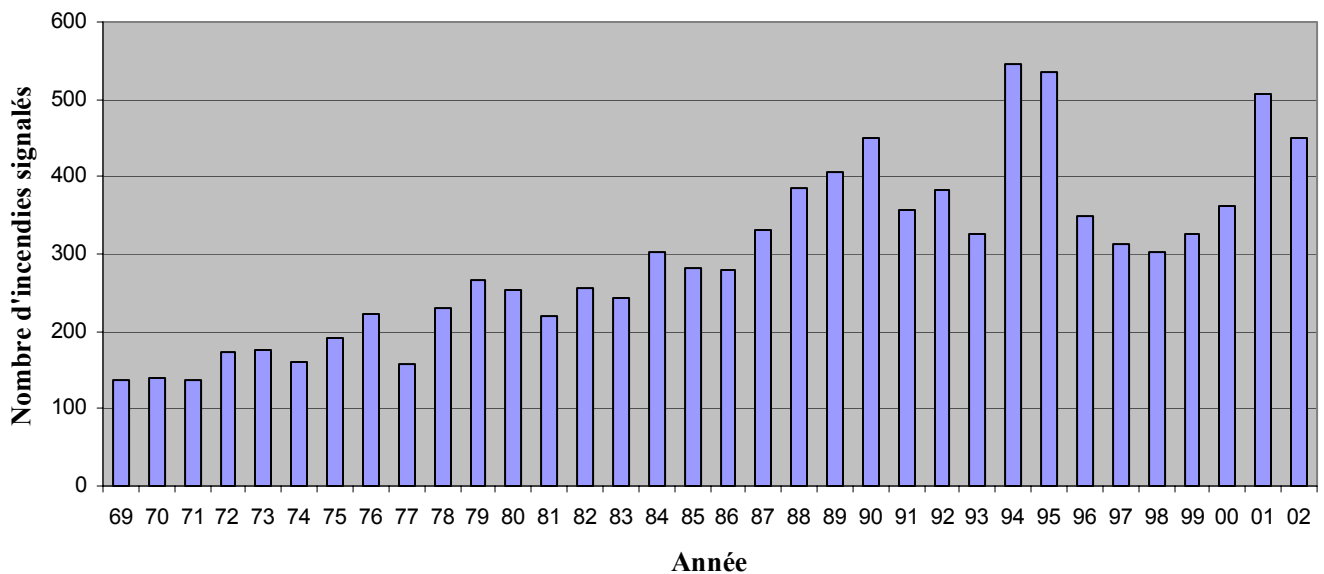
3.0 Incendies Signalés

En 2002, on a déclaré 909 incendies. De ce nombre, 451 ont entraîné des pertes financières et 290 se sont produits dans des habitations.

La façon de procéder pour déclarer le nombre d'incendies chaque année diffère selon la Première nation, le conseil tribal et la région. C'est pourquoi le bilan des pertes causées par les incendies déclarés indique le nombre d'interventions, le nombre d'incendies déclarés de même que le nombre d'incendies déclarés entraînant des pertes financières. Certaines Premières nations ne déclarent pas les interventions, alors que d'autres ne fournissent pas suffisamment de détails pour que l'on puisse faire une évaluation. Le nombre d'incendies déclarés par les Premières nations n'augmente pas. Il est difficile de préciser si cela est dû à l'absence d'incendies ou au fait que les Premières nations préfèrent ne pas les déclarer.

Vous trouverez, à la figure 4, un graphique indiquant le nombre d'incendies avec pertes financières qui ont été signalés entre 1969 et 2002. Ce nombre est passé de 506 en 2001 à 451 en 2002, alors que le nombre d'interventions est passé de 3 266 (en 2001) à 1 826 (en 2002).

Figure 4. Nombre d'incendies signalés avec pertes financières (1969-2002)



4.0 Pertes matérielles

4.1 Généralités

Les pertes imputables aux incendies mentionnées dans ce rapport concernent les immeubles, leur contenu et toute autre immobilisation appartenant à la bande indienne, au gouvernement fédéral ou au secteur privé située dans les collectivités des Premières nations.

La valeur totale des pertes matérielles imputables aux incendies signalées en 2002 s'élève à approximativement 28 M\$, une augmentation importante par rapport aux années précédentes. Cependant, à l'échelle nationale, le nombre de pertes importantes imputables aux incendies a diminué cette année.

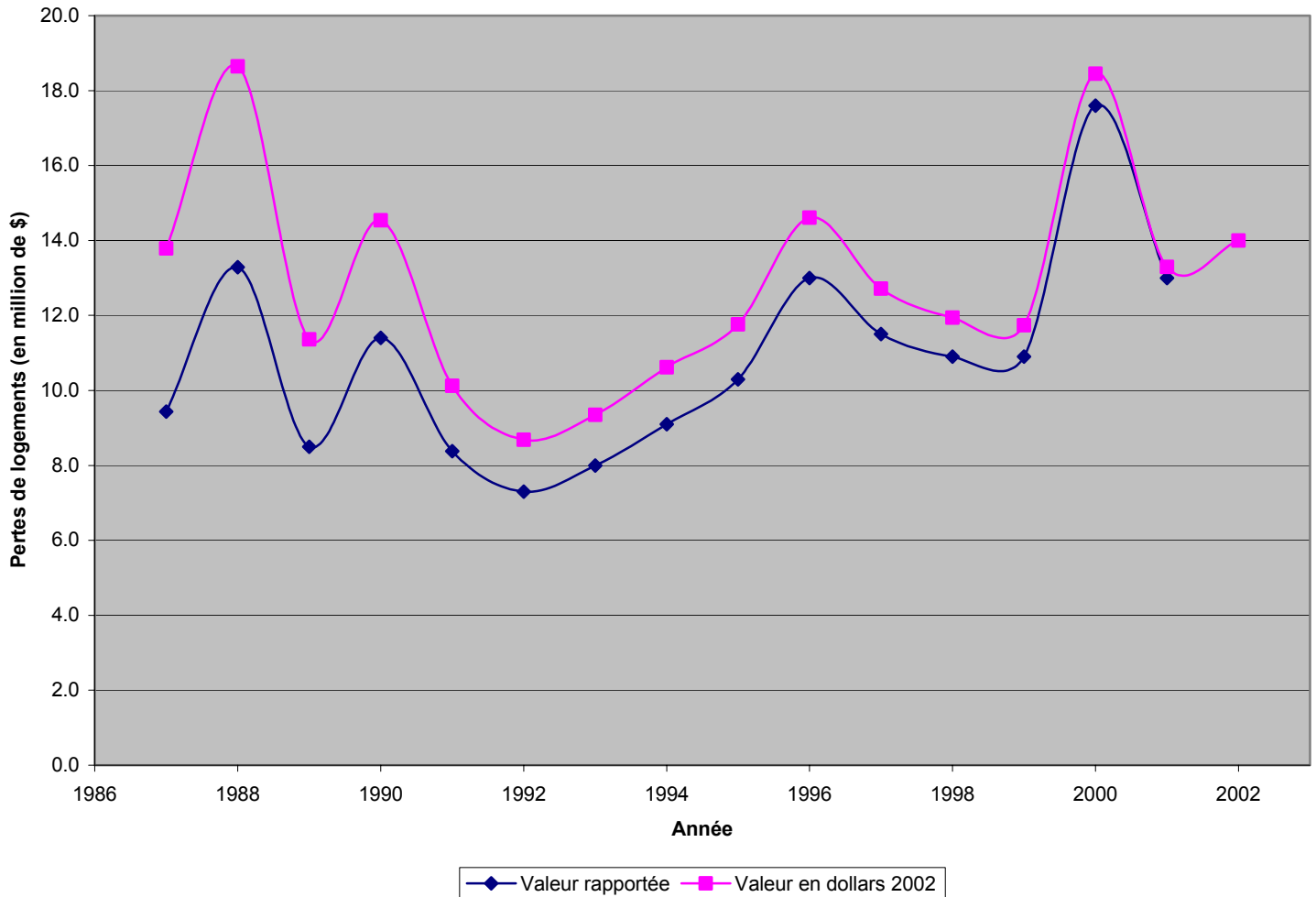
4.2 Habitations

Comme vous pouvez le constater en consultant le tableau 3, 290 habitations ont été endommagées ou détruites par des incendies, soit 118 habitations de moins qu'en 2001. La valeur totale des pertes liées aux habitations s'élevait à 7,8 M\$, ce qui représente une baisse de 165 %. Vous trouverez la valeur des pertes liées aux habitations signalées au cours des quinze dernières années à la figure 5.

Tableau 3
Pertes liées aux habitations, classement selon les régions

Province ou territoire	Nombre d'habitations endommagées ou détruites	Valeur approximative des pertes
Terre-Neuve	1	30 000 \$
Nouveau-Brunswick	13	525 000 \$
Nouvelle-Écosse	11	194 300 \$
Île-du-Prince-Édouard	0	0 \$
Québec	23	837 900 \$
Ontario	107	1 803 535 \$
Manitoba	41	346 250 \$
Saskatchewan	11	396 700 \$
Alberta	54	2 183 000 \$
Colombie-Britannique	28	1 439 550 \$
Yukon	1	100 000 \$
TOTAL	290	7 856 235 \$

Figure 5. Pertes totales de logements déclarées (1987 - 2002)



4.3 Biens immobiliers appartenant aux bandes, au gouvernement fédéral et aux autres

Les pertes imputables aux incendies majeurs signalées en 2002 figurent ci-après. Ce rapport ne fait pas la distinction entre les pertes subies par les Premières nations et celles subies par le secteur privé.

Incendies majeurs (250 000 \$ et plus)

Région de l'Atlantique

Centre récréatif d'Indian Island, au Nouveau-Brunswick – valeur approximative : 1 600 000 \$

Région de l'Ontario

École de Fort Albany – valeur approximative : 13 000 000 \$

Région du Manitoba

École de Pauingassi – valeur approximative : 1 000 000 \$

5.0 Causes d'incendie

Les principaux types d'incendie qui ont touché les collectivités des Premières nations en 2002 sont les suivants : feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes; viennent ensuite les incendies criminels ou présumés d'origine criminelle, les incendies provoqués par des enfants, et les incendies causés par des appareils électriques, de chauffage et de cuisine. Un grand nombre des pertes semble être imputable aux incendies criminels ou présumés d'origine criminelle. L'origine de nombreux incendies est également inconnu ou n'a pas été signalé.

Il faut souligner que le niveau de détails fournis dans les rapports diffère considérablement, ce qui nuit à une interprétation plus juste des différentes causes d'incendie et peut donner lieu à des écarts annuels importants. Le manque d'uniformité dans les rapports peut aussi expliquer les écarts importants dans le nombre de feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes d'une année à l'autre.